

Le Louisianais.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET CAMPAGNARD.
VOL. XIV. PAROISSE ST. JACQUES, LOUISIANE, SAMEDI 5 OCTOBRE, 1878. NO. 49.

LE LOUISIANAIS.
JOURNAL OFFICIEL
—DE LA—
Paroisse St. Jacques.
PUBLIE CHAQUE SAMEDI DANS LA
Paroisse St. Jacques,
Convent P. O.,
Louisiane.

J. GENTIL,
EDITEUR ET REDACTEUR.
Abonnement:
\$5,00 PAR ANNEE.
PAYABLE D'AVANCE.
PRIX DES ANNONCES:
Par carré de 10 lignes, ou moins, première insertion..... \$1,00.
Par carré de chaque publication subséquente..... 75.
Les communications de nature personnelle et les avis à l'usage de se régleront de gré à gré avec l'éditeur.

AGENTS DU LOUISIANAIS.
Nouvelle-Orléans:—A. G. Romain, Tchoupitoulas St. No. 15.
St. Jacques, St. Jean-Baptiste, Therville, Assomption et Ascension:—Just Comes, Donaldsonville.
Lafayette, Attakapas:—Edouard E. Mouton.
Nouvelle-Ibérie:—
Vacherie:—Morris Fœtel.

POLITIQUE
—AU—
VILLAGE.

I.
Nous voulions, quoique campagnard, mais audacieux et philosophe à nos moments, vous parler de très grandes et de très nobles choses.

Déjà l'aile était ouverte, ou si vous aimez mieux, la bouche.

Et c'est par la cérémonie du 3 septembre, à Paris, à Notre Dame, que nous devions commencer.

Car Notre Dame, vous le savez, est une des plus antiques et des plus belles cathédrales du monde chrétien.

Il n'est pas un voyageur, pauvre ou autre, allant à Paris, qui n'aille visiter Notre Dame et l'admire. Ses prédicateurs, d'ordinaire, sont d'illustres prédicateurs, et c'est dans sa chaire auguste que Lacordaire, un moine, y échoya superbement l'abbé, et que le père Hyacinthe, un autre moine, y fut pris de vertige et d'orgueil.

Victor Hugo, avant ces deux moines, dans un très beau poème que tout le monde connaît, bien qu'il ne soit pas canonique, avait déjà sonné les reins et la conscience du sacerdoce et du monacisme dans l'archidiocèse de Frollo.

Il avait aussi sonné le bourdon de Notre Dame avec le bras vigoureux du monstrueux Quasimodo.

Or, le 3 septembre de l'an de grâce 1878, toutes les cloches de Notre Dame, qui sont nombreuses et puissantes, sonnèrent et tintèrent sur Paris.

En quel honneur?

Comme tout de ces jour-là, un empereur, et Paul de Casagrac, grand maître des cérémonies, tenait à pieusement la queue d'un manteau impérial?

Non.

II.

Les cloches de Notre Dame n'ont point sonné pour Napoléon IV.

Le jeune prétendant, pour le quart d'heure, avec plus d'ambition que de succès, cherche par l'Europe une jeune princesse qui veuille bien de lui.

Nous lui souhaitons bonne chance. On trouve encore des princesses, en Allemagne surtout, et blondes.

Au reste, les cloches de Notre Dame, ce jour-là, ne sonnaient pas joyeusement comme à un baptême, à un mariage ou à une fête nationale.

Elles étaient tristes.

Les chants de la grande église, eux aussi, étaient tristes.

Et l'immense foule, dans l'immense vaisseau tendu de noir, était grave et recueillie.

Les cloches, les chants, les tapisseries, les ornements, les prêtres, la foule, tout disait le deuil.

C'était une cérémonie parfaitement funèbre, l'anniversaire de la mort de Thiers.

Madame Thiers, la veuve, en digne femme qui honore son mari, et qui est pieuse, a voulu cela.

Elle a consacré 100000 francs à cette cérémonie grandiose et religieuse.

Et l'on sait qu'avec 100000 francs, même à Notre Dame et à Paris, on peut avoir une cérémonie de première classe et des chœurs de pre-

mier ordre.
L'église aime toujours à faire descendre ses splendeurs sur les personnages illustres.
Il est bon aussi qu'on reconnaisse sa majesté.

III.
Thiers, sans doute, est mort subitement, et nous savons que l'homme le plus avisé ne choisit pas toujours le moment du départ éternel. Mais Thiers, quoi qu'on en ait dit, n'était pas voltairien.

Que s'il l'était, car nous le sommes tous un peu dans ce siècle, c'était dans la bonne acception du mot. Il respectait les cultes établis.

Il avait même, si nous nous en souvenons bien, quelque peu défendu la royauté des papes.

Et ses plus vilains ennemis n'ont jamais été contre lui au-delà de l'acousation de *désisme*.

Le déiste, loin d'être athée, est peut-être l'adversaire le plus redoutable de l'athéisme.

Or, l'église, sans se manquer à elle-même, respectant ses traditions et sa foi, pleine de toutes les libéralités et de toutes les immunités d'un radienx et magnifique christianisme, pouvait donc prier, pleurer et chanter sur le premier président de la République française.

Thiers avait été un grand écrivain, un grand orateur, un grand homme d'État, et ce qui vaut encore mieux, un grand patriote.

Ne l'a-t-on pas nommé le libérateur de la France?

Cherchez un titre plus haut.

Il a toutefoix manqué quelque chose à la cérémonie du 3 septembre.

Si la foule était innombrable, recueillie, en deuil de l'illustre mort, la chaire est restée muette.

Il aurait fallu là un grand moine libéral comme Lacordaire, ou mieux encore Bossuet, l'éloquent et puissant évêque du gallicanisme.

Dupanloup était ailleurs, avec Venillot.

IV.
Que voulions-nous vous dire encore, si nous en eussions eu le temps?

Oh! ceci:

Puisque nous sommes présentement en France, loin de St. Jacques en Louisiane, profitons du privilège.

C'est une chose à désirer par ces temps d'épidémies, de beaux du diable et de calamités.

Heureux les pays sains!

Si les peuples y sont malheureux, c'est communément leur faute.

Mais les peuples intelligents, actifs et civilisés ne doivent-ils pas assainir leur pays?

Quoi qu'il en soit, à la pensée qu'il est des pays sans fièvres, sans maladies, où l'homme ne connaît pas le médecin, où l'on travaille jusqu'à quatre-vingts ans, où le vin du bon Dieu est la boisson des honnêtes gens et la boisson générale, *Luce*, comme dit le poète.

Quant aux marais fiévreux, aux marécages de la pestilence, on peut toujours les dessécher et les assainir. La Sologne en est une preuve: La Sologne aujourd'hui cultive la vigne, boit du vin et se porte à merveille.

Ceux qui boivent du vin sont forts, généreux et braves. Le vin est la santé et l'antidote à l'ivrognerie. On lui doit presque toutes les vertus qui honorent l'espèce humaine, et la civilisation lui est redevable de la plupart de ses merveilles et de ses splendeurs. Il y a une moralité supérieure dans le vin, secondaire dans la bière, absolument inférieure dans le whisky.

Donc, vive la France!

Car, dans toutes les mesures de discipline politique prises par les partis, il y a souvent quelque chose qui ressemble à de la chicane et à de la malveillance à l'endroit de l'église.

Cela est malheureusement si vrai que le cléricisme est devenu un parti, et un parti volontiers méchant.

Mais, avec les principes vrais, justes et larges, on ne tombe point dans de semblables inconvénients. Les principes ont l'étendue d'une justice suprême, et c'est sur leur terrain seul que peuvent se signer les Concordats de raison, de paix et d'équité.

Aussi, quand Gambetta affirme à Romans qu'il est "un partisan obstiné de la liberté de conscience", nous disons qu'il transformerait son obstination en sagesse d'homme d'État et en véritable courage, s'il prononçait hardiment le mot vrai, le mot démocratique, le mot du principe: Séparation de l'Église et de l'État.

Cela vaudrait mieux que de répéter après Voltaire: "Ils ne vivent que de la crédulité publique."

Que vous importe la crédulité? Chacun n'est-il pas libre?

Qui vous force à croire, à ne pas croire ou à faire semblant de croire?

C'est un ventru.
Que n'est-il pas!

La justice des partis est telle, et leur raison aussi, que le jeune Coëles de la République française est tour à tour et en même temps un révolutionnaire et un réactionnaire, un communiste et un bourgeois, un ambitieux et un orgueilleux, mais assez généralement un vaucien.

On lui reproche sa tactique, son opportunisme et même son parlementarisme.

Il est bien certain qu'il fut un *fon furieux*, surtout devant l'invasion prussienne, osant comprendre le patriotisme et l'honneur de la France autrement que le maréchal Bazaine et les bonapartistes.

Mais, soit excès d'honneur ou soit excès d'indignité, comme dit le vieux Cornuille, Gambetta a la haine particulière de Dupanloup et le mépris spécial de Louis Venillot.

Les cléricaux—cléricale, bien entendu, ne veut dire prêtre—montrent tous à Gambetta des dents vertes de six pennes.

S'ils pouvaient le dévorer, ils le dévoreraient.

Mais pourquoi?

VI.
Pourquoi?

C'est qu'à Romans, ayant sans doute un peu trop bu du vin de l'*Ermitage*, Me. Gambetta s'est permis de dire:

"Où, il faut que chacun soit soumis à la loi commune. Le service obligatoire doit devenir une réalité.

Les devoirs particuliers doivent être remplis seulement après que l'on a rempli le plus grand de tous les devoirs, le service de la Patrie."

Et notez en passant que le mot patrie, qui est un nom commun, est écrit avec un P majuscule, comme un nom propre.

En vérité, l'audace est grande.

Car les paroles de l'orateur français contiennent cette étrange proposition:—Tu peux être prêtre et tu seras prêtre, si c'est ta vocation; mais comme tu es Français, comme tu as une patrie, tu serviras préalablement ta patrie.

Le paysan la sert, l'ouvrier la sert, le bourgeois la sert et le noble la sert.

Pourquoi une exception?

Si le métier de soldat n'est pas absolument glorieux, le service patriotique du soldat l'est.

Au reste, ce service n'est que de deux ou trois ans, et lorsque vous l'avez rempli comme le paysan, l'ouvrier, le bourgeois et le noble, vous pouvez substituer à la tunique militaire la soutane sacrée et révérencée.

On a vu de nobles soldats devenir de nobles prêtres, et s'il est deux uniformes admirables, quand ils ne sont point portés par des mercenaires ou des condottiers, ce sont ceux de l'armée et du sacerdoce.

Or, après tout, Gambetta n'est pas aussi insolent qu'on pourrait le croire tout d'abord. Dupanloup aurait tort de lui en vouloir pour cela.

Et ce ne serait pas la première fois, si l'histoire ne ment point, qu'on verrait le prêtre armé, combattant et soldat. Les évêques, autrefois, furent volontiers hommes de guerre, et Jules II, pape et infatigable, savait en découdre non moins qu'un capitaine de son temps.

Servons nous notre patrie.

En combattant *pro focis* l'on combat *pro avia*.

VII.
Mais si la France, — et l'Europe est dans les mêmes draps, — avait toutes ses classes prêtes à la démocratie et à la république, c'est plus haut que la question serait posée et résolue.

Car, dans toutes les mesures de discipline politique prises par les partis, il y a souvent quelque chose qui ressemble à de la chicane et à de la malveillance à l'endroit de l'église.

Cela est malheureusement si vrai que le cléricisme est devenu un parti, et un parti volontiers méchant.

Mais, avec les principes vrais, justes et larges, on ne tombe point dans de semblables inconvénients. Les principes ont l'étendue d'une justice suprême, et c'est sur leur terrain seul que peuvent se signer les Concordats de raison, de paix et d'équité.

Aussi, quand Gambetta affirme à Romans qu'il est "un partisan obstiné de la liberté de conscience", nous disons qu'il transformerait son obstination en sagesse d'homme d'État et en véritable courage, s'il prononçait hardiment le mot vrai, le mot démocratique, le mot du principe: Séparation de l'Église et de l'État.

Cela vaudrait mieux que de répéter après Voltaire: "Ils ne vivent que de la crédulité publique."

Que vous importe la crédulité? Chacun n'est-il pas libre?

Qui vous force à croire, à ne pas croire ou à faire semblant de croire?

Au demeurant, cette crédulité publique que vous ne partagez point, à laquelle vous ne payez aucun tribut, mais qui peut être la sincérité d'une croyance pour beaucoup, est aussi vieille que le monde.

Elle est un cas de conscience, donc un cas respectable.

En plus, si la conscience est un sanctuaire où nul ne peut pénétrer sans outrage, un domaine inviolable et sacré, la tolérance est une suprématie devant laquelle nous devons tous nous incliner respectueusement.

Laissez les pèlerins se rendre tranquillement à Lourdes, s'il leur plaît de se rendre à Lourdes, surtout pendant que cela guérit.

VIII.
Gambetta n'est pas un radical, et peut-être même conviendrait-il de le nommer conservateur.

Mais Louis Blanc, lui, à tort ou à raison, passe pour être un radical. Il ne le serait guère aux États-Unis de la liberté des cultes et de la séparation de l'Église et de l'État.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après le discours de Gambetta à Romans, Louis Blanc speechait à Paris.

Paris est plus haut que Romans. Mais c'est par les discours, nommés *speeches* aux États-Unis, que les idées, les principes et les programmes se manifestent et se propagent aujourd'hui.

Le dix-neuvième siècle, qui est celui de la démocratie, est le siècle de la parole.

On en abuse sans doute, comme de la langue; mais les avantages de la parole sont précieux et puissants, et la tribune, politique, philosophique ou sacrée, vaut mieux que le silence des despotismes et de la mutisme des intelligences.

Or, Louis Blanc, après avoir sévèrement critiqué la politique de Gambetta, a donné, lui aussi, son programme.

Il est accentué.

Il supprime trois choses, tout au moins veut supprimer:

Et ces trois choses sont: la présidence de la République, le Sénat et le budget des cultes.

inutile de dire que Louis Blanc est un homme de principes, comprenant imparfaitement le mot *opportuniste*, mais de trop grande distinction, comme penseur, pour laisser des fleches voltairiennes à la *crédulité* des autres.

Louis Blanc est peu bourgeois. Très bonnet homme, au demeurant.

Et si Thiers, par lequel nous avons commencé cette cause plus ou moins délicate, est un des plus grands historiens du siècle, Louis Blanc, l'auteur de *Deux ans de régence* et d'une *Histoire de la Révolution française*, n'est pas un historien moins remarquable.

Thiers et Louis Blanc, au physique, sont deux petits hommes.

Richard, ex-ministre de Napoléon III, dit: Et au moral!

O Richard, à valet!

IX.
Pas de président de République!

La question est parfaitement secondaire.

Si le danger n'est pas grand à se passer d'un président sans pouvoir absolu, sans initiative parlementaire, un peu soliveau comme celui des grenouilles de la fable, il n'en faut pas moins une pouvoir exécutif.

Louis Blanc peut parler ainsi au pays des prétendants; mais aux États-Unis, où l'armée n'existe guère, on le successeur de Washington n'a ni naissance ni prétentions, on le magistrat suprême de la république est simple serviteur du Congrès, l'orateur français n'aurait probablement pas tenu ce langage.

Cependant, comme le fonctionnarisme, le militarisme, le népotisme et la centralisation sont toujours à craindre, et que de nouvelles guerres peuvent populariser un nouveau Grant, il est toujours permis d'être méfiant et prudent.

En tout cas, c'est par la république de 1848, en escaladant la présidence, que Bonaparte est monté à l'empire:

Suppression ou abolition du Sénat!

Pourquoi?

Vous n'auriez plus alors qu'une Convention.

Ne vaut-il pas mieux, pour que toutes les lois soient entourées des garanties nécessaires, et afin que la démocratie et la forme de gouvernement elles-mêmes soient mieux protégées et moins exposées aux changements, que le parlementarisme s'appuie sur deux Chambres et se contrôle par un sage et constant équilibre?

Il n'est pas de rigueur que la Chambre dise oui et le Sénat non.

Si l'erreur est quelque part, elle est dans un Sénat supérieur à la Chambre, pouvant la dissoudre et comptant avec le pouvoir exécutif.

Mais le Sénat doit assurément

émaner du peuple, comme aux États-Unis, et non vivre de lui-même et se renouveler lui-même.

X.
Suppression du budget des cultes! dit enfin Louis Blanc.

A cet égard, Louis Blanc a raison. Car il est peu séant que l'État, en vertu d'un salaire aux prêtres et aux évêques, s'arroge le très grand et très humiliant privilège de considérer les ministres de la religion comme des serviteurs ou des subalternes.

Voyez l'injure!

Si Blanqui, cent fois plus radical que Gambetta et Louis Blanc, était président de la république française, il aurait à peu près le droit d'écrire les évêques de France.

Cela se conçoit de la part de Charles X, de Louis Philippe, de Napoléon, de Mac Mahon, de Thiers et même de Gambetta.

Mais de Blanqui!

Blanqui, toutefoix, pourrait invoquer le Concordat.

Car le Concordat est toujours en vigueur, et il paraît même que beaucoup de gens y tiennent beaucoup.

Et le gouvernement français, pour être juste envers tous, s'il y a de la justice dans les choses déraisonnables, est obligé à une singulière libre pensée dans le fonctionnement de son ministère des cultes.

Il lui faut être catholique, protestant et israélite.

Il serait aussi musulman en France, si deux millions de Français, de main, avaient une fantaisie de Coran et s'engageaient pour la loi de Mahomet.

Traiter ainsi toutes les religions, à notre sens, c'est les estimer peu.

La Rome antique, avec son Panthéon, faisait de même, mais sans que cela lui coûtât aussi cher.

Les États-Unis, avec leurs autels libres, leurs cultes libres, leur État respectueux aux choses de la conscience et de Dieu, où chacun pense, prie et adore comme il veut, mais sans encourir l'injure d'être un serviteur ou le blâme d'être un maître, sont plus sages.

XI.
En vérité, il est bon que l'Église et l'État soient entièrement séparés l'un de l'autre.

L'Église ne peut qu'y gagner en liberté, en dignité et en sincérité.

Quant au rôle de l'État, il est tout simple, c'est le rôle de la protection et du respect.

Justis, dans les sociétés antiques, quand la théocratie était indécise et souveraine, lorsque le sacerdoce était le double pouvoir et l'unique pouvoir, l'on pouvait penser et parler différemment.

Il est même permis de regretter ces temps.

Tous les regrets sont respectables, excepté de la part de ceux qui regretteraient des maîtres et redemanderaient la servitude.

Mais la théocratie, celle qui fut entière, complète et magnifique de conception et d'autorité, est une des choses appartenant au passé. Nous la trouvons diminuée dans Moïse lui-même, et le moyen âge n'a pas eu l'honneur de la posséder tout entière. Il faut aller en Asie, dans l'Inde, aux castes, pour la retrouver dans toute la grandeur et tout l'orgueil de son absolu. Mais le dogme moderne de l'infailibilité ne saurait lui rendre son éclat et sa puissance antiques.

La religion qui a proclamé la liberté a tué la théocratie.

La théocratie n'existe que par la servitude asiatique et le fatalisme oriental. Au jour où l'homme s'est en libéré, c'est-à-dire responsable, et qu'il a pu pénétrer la pensée de ses maîtres et la morale de leurs actions, le gouvernement théocratique absolu est devenu impossible.

En effet, à partir de cette heure, vous voyez la liberté, la démocratie, la raison et la science attaquer, mûner, saper et renverser le grand édifice de l'Orient.

Il n'en reste plus que des pans et des ruines.

Et croyez bien que le christianisme lui-même s'est mis de la partie.

Le christianisme a été un démolisseur.

XII.
Car il ne faut pas confondre le christianisme de son fondateur, de ses apôtres et de l'évangile, devant lequel nous baissons humblement et religieusement la tête, et qui fut la sublime et touchante rédemption de l'humanité par un sacrifice aussi auguste que divin, avec cette chose aventurée, singulière et peu religieuse que l'on nomme baroquement ultramontanisme.

Il se ressemblent comme le singe et l'homme se ressemblent.

Le christianisme, foi des hauts sommets, conscience des grandes destinées, morale des devoirs, des droits et de la splendide fraternité humaine dans un même Dieu, un même père et une même famille, est l'homme grand, élevé, libre et ton-

chant aux cieux par l'affranchissement et l'immortalité de son âme.

Le sacerdoce, avec lui, est la bonté, la charité, la chasteté et la lumière.

Ce sacerdoce, dégagé des intérêts mesquins et des ambitions coupables, donne l'exemple de toutes les vertus et s'affirme dans toute l'élevation d'une justice admirable. Il ne connaît point la honte et le vice. Il n'a pas d'appétits sordides. Il ne verse jamais le sang. Il ne veut pas, étant simple, pauvre et beau, être adoré pour son pouvoir, ses honneurs, ses richesses et ses biens.

Il reste glorieux sous sa couronne d'épines et dédaigne la couronne des rois et des empereurs.

Et pourquoi mentirait-il à la doctrine du maître?

Et pourquoi les derniers apôtres ne ressembleraient-ils point aux premiers apôtres?

En vérité, le christianisme est grand. L'histoire est pleine de ses œuvres, de ses merveilles et de sa délivrance. Les peuples et les hommes lui doivent une justice sur la terre et une justice dans les cieux.

Qui donc, en ce dix-neuvième siècle, voudrait lui manquer de reconnaissance et de respect?

Mais l'ultramontanisme!

XIII.
L'ultramontanisme, à Rome et dans Rome, avant que le pouvoir royal ou temporel tombât des faibles mains de Pie IX, était tout simplement la théocratie.

Mais que valait la royauté romaine?

Un mauvais gouvernement, le pire des gouvernements du siècle, voilà ce que vous trouviez dans la ville éternelle.

Mauvaise administration, mauvaise armée, mauvaise police, mauvaises lois, tout était mauvais sous le meilleur des hommes.

Car Pie IX fut bon.

Pourrait-on en dire autant du *syl-labus*, cette mise en interdit de la raison, de la conscience et de la liberté du genre humain?

Mais admettre que Rome, souveraine pour les consciences religieuses qui reconnaissent sa souveraineté, ait le droit ou le privilège d'imposer des Concordats aux royaumes ou de les subir, voilà ce que le monde ne croit ni veut ni nécessaire.

Les États ne jouent plus de tutelle intérieure ou extérieure. Ils se sont affranchis, comme les Barbares, sont affranchis à la chute de la Rome impériale. Ils ont leur domaine civil, social et politique. Leurs lois, sans pour cela être anti-chrétiennes, chrétiennes même, n'ont plus rien et ne doivent plus rien avoir de clérical. Il faut que la Chambre française, le Parlement anglais, le Reichstag allemand et les Cortes espagnoles, qui ne sont point des conciles d'évêques ou des synodes de protestants, ne reçoivent d'ordres ou d'inspirations d'aucun pouvoir étranger.

N'ont-ils point, ayant reconnu la liberté de conscience, de pensée et de cultes, à se défendre de tout esprit de secte et de théocratie, comme aussi à protéger leurs concitoyens contre toute intolérance de théocratie et de secte?

XIV.
La France est donc encore, comme l'Europe, empiétrée dans les derniers fils de la théocratie.

Et c'est pour cela qu'elle hésite parfois, qu'elle trébuche assez souvent et qu'elle est tiraillée par deux principes contraires.

Sans avoir la guerre intestine, elle n'a pas la paix intérieure. Sa conscience à certains doutes et certains troubles. Si l'autel n'y est plus confondu avec le trône, l'autel y est encore trop près de l'État. Ils se gênent mutuellement.

Il faut les séparer complètement et irrévocablement.

Leur alliance, désormais, n'est pas plus possible que leur communauté, et la paix nécessaire, durable et certaine, ne peut venir que de leur affranchissement réciproque.

Les vrais chrétiens l'ont compris. L'église libre dans l'État libre, tel est le dernier mot de la question.

On plûtôt les églises libres dans l'État libre.

Car il est plusieurs églises, et ce point n'est bon que l'État en patente, deux, trois ou quatre.

En les séparant, il les humilie.

En les contrôlant, il les rabaisse.

En s'arrogeant des droits ou des privilèges ecclésiastiques, par Concordat ou autrement, il empêche sur un domaine qui n'est pas le sien.

Il y aura forcément lutte et conflit, haine et guerre, cléricisme et ultramontanisme.

Quant à l'Église, par la nature de son alliance et de ses rapports avec l'